

La CCAVM

- 1 territoire
- 51 communes
- 8635 habitants

Juillet/ août 2019 n°7

L'INFO'COM de la CCAVM



Implantation du siège du Parc

Patrick BERTHELON
Président de la CCAVM

L'accueil du siège du 11^{ème} Parc national sur le périmètre de la CCAVM était un enjeu de taille pour le développement économique et la renommée de notre territoire.

La candidature d'Auberive, commune rurale de moins de 200 âmes au Sud de la Haute Marne, avait pu de prime abord paraître utopique à certains. Cependant, la qualité du site choisi pour la future implantation et les arguments imparables développés dans notre dossier de candidature - exemplarité environnementale, insertion paysagère et architecturale, ... avaient rallié les plus dubitatifs.

Les acteurs de la filière bois avaient également été mobilisés afin que notre projet concilie développement économique et développement durable.

Notre dossier répondait donc en tout point aux critères imposés par le cahier des charges notamment en proposant un bâtiment unique d'une surface suffisante (autour de 1500 m²).

Le Conseil d'administration du GIP du Parc ne s'y était pas trompé puisque le 8 avril dernier, il classait notre candidature parmi les deux meilleurs projets avec celui de Villotte-sur-Ource. La Région Grand Est nous apportait également son soutien. Aussi notre déception et notre incompréhension à l'annonce de la décision du ministère, furent à la hauteur de l'investissement du territoire tout entier dans ce projet.

Si nous nous réjouissons aujourd'hui que le département de la Haute-Marne accueille le siège du Parc, nous ne pouvons que nous interroger sur la procédure ayant abouti à la décision du Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire.

C'est dans ce cadre et pour exprimer nos inquiétudes quant au devenir des territoires ruraux qu'une motion a été adoptée lors du Conseil communautaire du 4 juillet dernier et adressée au plus haut niveau de l'État.

L'implantation du siège du Parc sur la commune d'Auberive aurait eu valeur de symbole en démontrant l'attention que l'État peut porter aux très petites communes rurales. La création du 11^{ème} Parc National ne se résume cependant pas à cette reconnaissance. Aussi la communauté de communes poursuivra ses efforts en matière de valorisation du territoire en tirant avantage des atouts qui font d'Auberive une des quatre communes distinguées pour être « Entrée de cœur de Parc ».

Contractualisation avec le Conseil départemental de la Haute-Marne.

« Le Conseil départemental a refondu ses règlements d'aides à destinations des communes et des intercommunalités avec notamment pour objectif de construire un dispositif transparent et lisible et renforcer le partenariat entre le Département et les collectivités locales.

Le principe d'une contractualisation 2019-2021 avec les Communautés de communes a également été acté afin de concentrer les subventions sur des projets structurants.

Ce nouveau dispositif implique que la CCAVM se projette sur les trois années à venir et le Bureau communautaire a donc élaboré un plan d'investissement prévisionnel 2019-2021 en s'appuyant sur les travaux des différentes commissions. Ce plan a été approuvé à une large majorité par le Conseil communautaire le 4 juillet dernier.

Cette validation constituait une première étape et les Maires et conseillers communautaires ont ensuite été conviés à une réunion de travail le 12 juillet pour prioriser les investissements.

Il importe en effet de garder à l'esprit les marges de manœuvre budgétaire dont nous disposons et d'avoir une politique d'investissement qui ne se traduise pas par une augmentation de la fiscalité. Mais ceci n'exclut pas l'ambition : Maison de Courcelles, Petite cité de caractère de Montsaigeon, Maison du Parc, école et gendarmerie à Auberive, Ecole de Vaux sous Aubigny, Cantine de Longeau, devenir de La Niche, rénovation du gymnase de Prauthoy, programme pluriannuel de voirie, restauration écologique de cours d'eau, Ferme de la Couée à St Broingt les Fosses, performance énergétique des bâtiments, ...

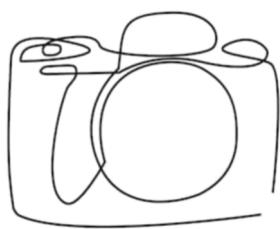
Voilà autant de projets que nous sommes résolus à concrétiser avec notamment l'appui du Conseil Départemental mais aussi de l'Etat, de la Région Grand Est, de l'Agence de l'eau et des autres partenaires ».



ZOOM SUR :

Le concours photos « VILLAGES PAYSAGES »

du 20 juin au 20 octobre 2019



La CCAVM organise du **20 juin au 20 octobre 2019**, un concours photos sur le thème « Villages Paysages » du territoire. Ce concours s'inscrit dans le projet de Plan Local d'Urbanisme valant Programme Local de l'Habitat (PLUIH). Les photographies devront mettre à l'honneur le patrimoine bâti ou paysager du périmètre de la CCAVM. Les clichés devront être qualitatifs et faire preuve d'originalité et de créativité. Les photos lauréates, reflet du regard des habitants sur leur territoire, seront diffusées via les différents supports de communication de la CCAVM et pourront par la suite être utilisées dans le cadre de la communication de la collectivité. Un jury se réunira pour sélectionner les 6 meilleurs clichés : 3 parmi les juniors (-de 18 ans) et 3 tout public (+ de 18 ans). Les résultats seront communiqués aux gagnants par mail. De nombreux lots sont à gagner!

Modalités d'inscription et règlement sont à retrouver sur le site du PLUIH
<http://pluih-ccavm.fr/concours-photos/>

Les animations de l'été 2019

Un été
en
Musique

La Communauté de communes s'attache à rendre la culture accessible au plus grand nombre. Ainsi, elle soutient une offre culturelle abordable et variée et valorise les initiatives locales et associatives. Tout au long de l'été, concerts et manifestations sont programmés sur des sites emblématiques du territoire tels que l'Abbaye d'Auberive, la Tour des Villains à Montsaugeon ou Villegusien-le-Lac.

Samedi 27 juillet
Fête des Moissons



La Tour des Villains
à Montsaugeon
www.latourdesvillains.fr

Directeur de la publication
Patrick Berthelon
Rédaction
Sophie Hervieu

Samedi 3 août

Concert de musique classique
A bord du Brighton
Voyage musical dans la Belle
Époque

Samedi 10 août

Concert et danse Flamenco

Samedi 17 août

Concert d'Hawaïan Swing Jazz
Sonorités Hawaïennes et swing

Samedi 24 août

Concert malgache

Abbaye d'Auberive

Informations et réservations
www.abbaye-auberive.com

Festival du Chien à Plumes

du 2 au 4 août
23^{ème} édition!

Jeunes artistes et têtes
d'affiche se partagent une
fois encore la
programmation du plus petit
des grands festivals...



Spectacle déambulatoire dans Montsaugeon

les 17, 24 et 31 août à 21h00



La Tour des Villains
à Montsaugeon

www.latourdesvillains.fr

Les médiathèques intercommunales

La CCAVM encourage également l'accès à la culture à travers les livres et les différents supports mis à disposition au sein des médiathèques intercommunales.

Si le terme « médiathèque » évoque le plus souvent la lecture, en partenariat avec la médiathèque départementale de Haute Marne, les établissements du territoire proposent aux usagers une grande variété de supports éducatifs ou simplement ludiques, à emprunter ou utiliser sur place : liseuses pour livres électroniques, jeux vidéo, consoles de jeux, jeux de société etc... Les médiathèques accueillent également ponctuellement, animations et expositions.

Infos pratiques, horaires d'été et actualités sur
www.ccavm.fr ou Facebook
<https://www.facebook.com/bibccavm>